ORL: conjugaison	page
Le conditionnel : emploi	

Le conditionnel est un mode, (composé de deux temps, le conditionnel présent et le conditionnel passé) qui sert à:

Exprimer un fait qui dépend d'une condition

Exprimer un fait soumis à une condition (à l'imparfait)	
Il serait venu si tu lui avais demandé	La condition (« si tu lui avais demandé ») est exprimée
Si (IMPARFAIT) [alors] CONDITIONNEL Si tu étais gentil, je te donnerais des bonbons. Je te	

Exprimer un désir ou un souhait	
<u> </u>	Cela suppose nécessairement des conditions qui ne sont pas énoncées ici.

Faire une hypothèse	
Il pourrait être allé à droite ?	Cela suppose : si j'étais lui, ou si je pensais
	comme lui alors

Présenter une information non co	onfirmée
L'accident aurait fait 3 morts et 5 blessés	

Exprimer le doute	
Ce serait plus facile comme ça, je crois	La condition n'est pas écrite : si tu lui disais Si tu montrais Si tu faisais tes lacets

Exprimer le regret de ce qui aurait pu être évité	
1	La condition n'est pas visible mais se comprend néanmoins : « Si j'avais su »

S'exprimer poliment	
Pourriez-vous me servir un verre d'eau?	Il atténue ainsi le présent ou l'impératif :
	Peux-tu me servir un verre d'eau?
	Sers-moi un verre d'eau!
Suggérer proposer ou conseille	r quelque chose à quelqu'un
ooggerer, proposer oo eonseme	
<u> </u>	Il atténue ainsi le présent ou l'impératif :
Tu devrais lui répondre tout de suite	Il atténue ainsi le présent ou l'impératif : Tu dois lui répondre tout de suite